

Rwanda, 2009. Lettre à Pascal Lamy

[en-tête] Michel Rocard
Ancien Premier ministre

Monsieur Pascal LAMY
Directeur général de l'Organisation mondiale du commerce

Paris, le 29 décembre 2009

Mon cher Pascal,

Comme convenu j'ai fait un petit tour entre les fêtes vers ma maison du Maine-et-Loire, et j'y ai retrouvé mes archives rwandaises. Voici donc ce rapport, daté de septembre 1997.

En supplément pour ton usage, une information et un deuxième texte.

L'information c'est que pour cinq destinataires exclusivement, Jospin, Richard, Védrine et deux autres dont je ne suis plus certain des noms maintenant, mais qui devaient être aussi des membres du gouvernement, il y avait une page de plus dont j'ai demandé à ces cinq destinataires de la détruire après lecture. Et il n'y en a plus trace non plus dans mon propre dossier d'archives, ce qui fut peut-être de ma part un niveau de précaution excessif. Toujours est-il que cette page racontait comment [X, officier de police⁶] avait retrouvé à Kigali [Y, collègue de X] qui venait d'y passer dix ans... donc toute la période du génocide.

Ce collègue [Y] a pu montrer à [X] le champ de pavot que quelques jours avant sa mort par accident aérien le président Juvénal Habyarimana avait donné à Jean-Christophe Mitterrand en remerciement de ses loyaux services. Nous sommes quelques jours avant le déclenchement du génocide.

Le deuxième texte est daté du 30 juin 1998 soit un peu plus de neuf mois après.

C'est une déposition que j'ai écrite sur le problème du Rwanda en prévision de mon audition par la Commission d'information

présidée par Paul Quilès. Je te l'envoie parce que j'y ai écrit un certain nombre de choses qui ne figurent pas dans le rapport. C'en est donc un complément. Tu es cependant, de ce deuxième texte, l'unique destinataire puisque je n'ai pu ni ne lire ni même le déposer. Le protocole avait été bien monté.

Après mon voyage de septembre 1997, j'ai posé à tous les groupes politiques de la Commission de la coopération et du développement au Parlement européen, que je présidais à l'époque, la question de savoir s'il n'y avait pas lieu d'inviter Paul Kagame à Bruxelles pour l'auditionner. Cela fut finalement fait, et Paul Kagame, à l'époque vice-président de la République rwandaise, vint à Bruxelles. Le président de la République rwandaise, Pasteur Bizimungu, n'a démissionné que l'année suivante (il était Hutu). Mais le Bureau du Parlement européen n'a pas eu le courage de ma Commission : il n'a pas osé inviter Kagame.

Celui-ci dès lors est venu presque comme un expert anonyme devant la Commission du développement, sans protocole ni reconnaissance de sa qualité de vice-chef d'État. Mais il est venu.

Ce que voyant le gouvernement belge, déchargé de la responsabilité de l'avoir invité à Bruxelles, a mis les petits plats dans les grands, audiences chez le Premier ministre, le ministre des Affaires étrangères, celui bien sûr de la Coopération, mais surtout audience royale ! Du coup le Sénat belge a mis sur pied une commission d'enquête parlementaire au sens vrai du terme qui a fait en près d'un an un remarquable travail. C'est ainsi que tout commence.

Voyant tout cela, Paris s'inquiète. La rumeur se répand que ce grand honnête homme qu'est Jospin souhaite lui aussi lancer une commission d'enquête parlementaire, en France cette fois.

Paul Quilès est à ce moment président de la Commission de la défense nationale à l'Assemblée nationale. Il juge utile de prendre tout le monde de court et fait voter par le Bureau de sa commission parlementaire la création d'une étrange commission temporaire, n'ayant pas le statut ni les pouvoirs souverains d'investigation d'une vraie commission d'enquête, qui d'ailleurs n'aurait pu être créée que par le Bureau de l'Assemblée, mais seulement d'une mission d'information, sans aucun pouvoir réglementaire d'appui à sa recherche. Sans doute s'agissait-il de travailler vite pour préempter le travail du Sénat belge.

Je fus convié devant cette commission. La date de cette audition a été reportée deux fois. Lorsqu'enfin je comparus ce fut dans un groupe où figuraient aussi Édith Cresson et quelques autres hauts fonctionnaires en service à l'époque, j'ai oublié lesquels⁷. Ce protocole n'était guère favorable à ma liberté d'expression... et en plus je n'ai disposé que de vingt minutes pour répondre à quelques questions du rapporteur (un député RPR si je me souviens bien, mais je ne sais plus, ou peut-être Pierre Brana, PS de Gironde. Je ne sais plus⁸ !).

Dans une pareille ambiance, il n'était pas question de lire mon texte, ce qui aurait pris 45 minutes, ni d'évoquer l'histoire, les doutes et les incertitudes. Il n'en est ressorti que quelques points factuels de ma visite précédente, racontée dans ce rapport.

Quilès est un bien habile homme, à qui j'évite maintenant de serrer la main...

Mon cher Pascal, te voilà un peu plus informé. On peut reparler de tout cela si tu le souhaites et le juges nécessaire.

Puis-je te rappeler que tu ferais bien plaisir au président Paul Biya en honorant de ta présence le vaste colloque qu'il organise appuyé sur mon conseil !, à Yaoundé du 17 au 19 mai 2010 sur l'avenir de l'Afrique à l'occasion du 50^e anniversaire de l'indépendance du Cameroun et aussi en tant que doyen des chefs d'États francophones.

À bientôt.

Bien à toi.

Signé M. Rocard

P. S. : La photo qui figure sur le tract mentionné⁹ page 9 de ma déposition est celle de François Mitterrand.

Vers un État palestinien ? 2011¹⁰

Les procédures internationales sont longues et incertaines, plus encore que ne le sont les mécanismes de décision dans nos démocraties contemporaines souvent bureaucratismées avec quelque excès.